



## Etude Aon Belgium

# Chronique d'une onde de choc annoncée

La voiture autonome marquera un tournant majeur dans le monde de l'assurance.

La science-fiction d'aujourd'hui est souvent la réalité de demain. Dans le cas des voitures autonomes, la technologie existe déjà. Nous pouvons donc être sûrs d'en croiser sur nos routes d'ici peu. "On peut facilement imaginer les bouleversements que ces véhicules entraîneront. Mais avons-nous conscience de l'impact majeur qu'ils auront au niveau des assurances ?", mettent en garde les spécialistes. Nous nous sommes rendus chez l'assureur Aon, qui a récemment étudié la question. Entretien avec Al Pijnacker, Managing Director Consumer Solutions chez Aon Belgium.

"Il ne faut pas remonter bien loin pour constater l'évolution", avance AI Pijnacker. "De nombreuses options ont eu une incidence manifeste sur la sécurité des voitures. Leur liste ne cesse d'ailleurs de s'allonger, des capteurs de stationnement au cruise control intelligent, en passant par les systèmes de contrôle de trajectoire. Pourtant, tous ces progrès n'ont guère eu d'impact sur les contrats d'assurance. Cela peut sembler étrange, parce que leur usage a eu un effet bénéfique sur les statistiques d'accident, mais c'est un fait."

La voiture autonome va considérablement modifier la donne, insiste AI Pijnacker. "Ces véhicules sont un sujet passionnant, personne ne peut le nier (rires). La technologie est disponible mais comme toujours, il faut attendre un peu avant que le développement technique ne permette sa mise en œuvre effective. Certaines estimations tablent sur une vingtaine d'années, mais ces voitures existeront bel et bien, c'est une certitude. Les conséquences seront nombreuses et concerneront les domaines les plus divers."

### Éliminer l'erreur humaine

AI Pijnacker s'en réfère aux chiffres : "Aujourd'hui, neuf accidents sur dix résultent d'une erreur humaine", explique-t-il. "Avec les voitures autonomes, le nombre d'accidents diminuera de 81%. C'est assurément positif, mais la médaille a aussi son revers. Une nouvelle technologie n'apporte pas que des opportunités, elle génère aussi des risques imprévus. La problématique de la cybercriminalité requiert ici une attention particulière. À terme, les voitures ne communiqueront plus seulement entre elles, mais aussi avec l'infrastructure. Si cet échange de données peut être utile pour garder la vitesse idéale, il suscitera néanmoins de nouveaux risques. Songez ainsi au hacking ou à une erreur logicielle entraînant la diffusion d'une information erronée."

AI Pijnacker ne tourne pas autour du pot : "Les voitures autonomes susciteront une véritable révolution. Sur divers plans : nous venons d'évoquer la cybercriminalité, mais imaginez aussi les répercussions pour bon nombre de concessionnaires qui devront acquérir une solide dose de savoir-faire et assumer de nouvelles obligations. Le tout dans un contexte où les marges sont déjà très réduites."

### Installez une boîte noire dans votre voiture

"L'Event Data Recorder, en abrégé EDR, est comparable à la boîte noire qui équipe les avions", explique AI Pijnacker. "Son utilisation permet de préciser qui endosse la responsabilité d'un accident. L'erreur peut être humaine, mais aussi de nature technologique. Dans ce dernier cas, la charge de la preuve incombe au conducteur. En recourant à l'EDR, la question de la responsabilité peut être tranchée plus rapidement et surtout de façon plus juste. Malheureusement, la législation européenne traîne des pieds en la matière. Qui est propriétaire des données enregistrées par l'EDR ? Et qui est compétent pour les lire ? Il importe de répondre clairement à ces deux questions, exactement comme c'est déjà le cas aux USA. Car si la valeur ajoutée de l'EDR n'est pas encore évidente à l'heure actuelle, vous pouvez être sûr qu'il sera un instrument incontournable de la voiture autonome quand elle deviendra réalité."

### Responsabilité : vers un glissement des risques

Pijnacker prédit aussi un impact important pour son propre secteur, celui des assurances. "Je suis convaincu que la baisse des statistiques d'accidents induite par les voitures autonomes aura un effet bénéfique sur les primes que les

clients doivent payer. D'un autre côté, il ne faut pas oublier qu'à mesure que les conducteurs perdront l'habitude d'avoir le volant en mains, leur aptitude à la conduite va régresser. Mais dans l'ensemble, cela n'influencera pas la tendance à la baisse du nombre d'accidents. Peut-être irons-nous alors vers des primes plus individualisées, rendues possibles grâce aux technologies modernes qui permettent de calculer précisément le profil comportemental d'un conducteur ? Dans le même temps, un énorme défi va se poser en termes de responsabilité. Les risques vont se reporter de plus en plus sur le fabricant - ou sur le concessionnaire, qui endossera un rôle prépondérant dans cette problématique technique. Et quid de l'assurance des passagers ? Car c'est bien le nouveau statut qu'auront les conducteurs. Une assurance passagers s'imposera donc aussi pour eux en cas d'accident provoqué par une erreur matérielle et/ou logicielle. Bref, en matière de responsabilité, on voit que la voiture autonome entraînera un glissement du risque, ce qui modifiera le profil de risque des firmes concernées." ◀

#### D'ici là...

En attendant l'avènement de la voiture autonome que nous ne verrons vraisemblablement pas avant une quinzaine d'années, plusieurs constructeurs équipent déjà leurs modèles de systèmes d'assistance destinés à renforcer la sécurité de la conduite. Ainsi, de nombreux véhicules de flotte sont déjà dotés d'un régulateur de vitesse, de capteurs de stationnement, etc. Au rayon des nouveaux systèmes d'aide à la conduite, citons l'exemple de VW et Peugeot avec leur assistance au freinage d'urgence, ou encore de Volvo et de son détecteur de piétons/cyclistes (photo). D'autres marques comme Mercedes et Tesla proposent déjà des modèles capables de rouler de manière autonome dans les bouchons. Mais ce n'est là qu'un petit aperçu des possibilités. Par ailleurs, l'évolution de la technologie permet de connecter toujours plus de voitures à internet et de récolter ainsi des données relatives au comportement au volant. Bien sûr, les assureurs automobiles s'adaptent aussi à ces nouvelles technologies, notamment en octroyant des remises sur l'assurance de la voiture si celle-ci est équipée de ce genre de systèmes. Investir dans la sécurité peut donc être payant...

